

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Sélestat-Erstein  
COMMUNE DE BOLSENHEIM

---

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

**Séance du lundi 3 juillet à 19h30**

**Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire**

Nombre de conseillers élus : 11    Conseillers en fonction : 11    Conseillers présents : 10

Absente excusée : Mme Sophie COUTAUD    Date de la convocation : 25/6/2017

**USINES MUNICIPALES : DELEGATION D'EXPLOITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TRAITEMENT DES DT-DICT – CHARGE D'EXPLOITATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Lors de la réunion du 15 juin 2012 des UME, il a été exposé les prestations que les UME peuvent réaliser dans le cadre de la réglementation liée à la mise en place du guichet unique et aux obligations imposées par la norme UTE C18-510. Le Maire rappelle le fonctionnement du guichet unique et son fonctionnement,

- Vu la délibération du conseil municipal du 9/12/2013,
- Etant donné la mise en œuvre de l'application de la gestion des travaux à proximité des ouvrages à risques,
- Vu la précédente convention signée le 10/12/2013,
- Au vu du projet de convention adressé par les Usines Municipales d'Erstein,
- Après lecture du maire,

le conseil municipal approuve cette nouvelle convention permettant de déléguer aux Usines Municipales l'exploitation du réseau d'éclairage public ainsi que le traitement des DT-DICT (convention ci-après) et charge le maire de la signer. Les conseillers acceptent également comme chargé d'exploitation au réseau d'éclairage public, M. Marc BEYER pour toute la durée de la convention et chargent le maire de signer le document qui s'y réfère.

ADOPTE A L'UNANIMITE PAR LES MEMBRES PRESENTS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture et de la publication le :  
4/7/2017

Le Maire,  
F. RIEHL